

Le devoir de mémoire comme fer de lance de l'UNC

Pour la 53^e assemblée générale de la section de l'Union nationale des combattants de Guénange-Bertrange, la salle Voltaire a accueilli de nombreux sympathisants. C'était l'occasion de mettre à l'honneur ses membres, d'évoquer la transmission de la mémoire aux jeunes générations et de faire le point sur les prochaines actions. À noter également que tous les membres du comité ont été réélus, et qu'Isabelle Rauch intégrée la commission Défense à l'Assemblée Nationale.

Le Républicain Lorrain - 20 févr. 2026 à 18:01 - Temps de lecture : 2 min



Le devoir de mémoire est l'objectif principal de l'UNC. Photo Alain Jost

Comment se porte la section ?

Rigobert Ziegler, président de la section Guénange-Bertange de l'Union nationale des combattants (UNC) : « La section a enregistré de nombreux décès et il est de mon devoir de les citer individuellement dont le réviseur aux comptes, Bernard Mennesson. Conséquence directe, le nombre d'adhérents est passé de 130 à 119. Malgré cela, les finances sont saines grâce aux succès des deux lotos que nous organisons annuellement. »

À votre avis, quel est le rôle de l'UNC ?

Patrick Fraschini, vice-président : « Notre devoir est très simple : être les porteurs de mémoires et assurer la transmission aux plus jeunes. Être présent à toutes les cérémonies patriotiques avec nos drapeaux et surtout assurer le recrutement de jeunes, car l'oubli des actions lors des guerres est un outrage aux morts et à leur mémoire. La section compte le plus jeune adhérent, Louis qui a 10 ans et le doyen Roger, qui a 100 ans. »

Pour la direction départementale, quel rôle doit prévaloir pour l'Union ?

Claude Petitgand, vice-président départemental : « Le rôle de l'Union doit être la sauvegarde de la mémoire pour les générations futures, éviter que les sacrifices des anciens soient oubliés. C'est pour cela que nous œuvrons auprès des écoles par la remise de drapeaux à 140 d'entre elles, et effectuons des concours annuels sur le thème large des guerres. Sans oublier des éveils civiques lors de conférences, en particulier avec des anciens qui peuvent raconter leur vécu et attirer des vocations. Car les effectifs départementaux ont fondu, de 100 000 en 2010, il n'en reste que 3 600. La section dispose également d'une commission sociale qui est au service des adhérents. Essentiellement des veuves avec l'objectif de les aider à la rédaction des documents administratifs nécessaires à l'obtention de toutes les aides auxquelles elles ont droit ».